

Imaginez votre

ART. ICI.

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES DE CAMPBELLTON

Le Centre de service de traitement des dépendances de Campbellton est un nouvel établissement qui offre aux adultes un service de désintoxication et un service de traitement des troubles concomitant en établissement.



APPEL AUX EXPRESSIONS D'INTÉRÊT POUR L'ART PUBLIC

Les artistes professionnels du Nouveau-Brunswick sont invités à soumettre des déclarations d'intérêt pour concevoir, créer et installer des œuvres d'art public au nouveau Service de traitement des dépendances à Campbellton, au Nouveau-Brunswick, dans le cadre du programme d'art public du N.-B.

- ✔ **Ouvert aux artistes professionnels du Nouveau-Brunswick.**
- ✔ **Réception d'un budget de 50 000\$ (incluant la TVH) par œuvre d'art pour créer et installer l'œuvre.**
- ✔ **Les œuvres font partie de la collectionArtNB.**
- ✔ **Occasion de créer des œuvres d'art qui auront un impact direct sur le mieux-être des Néo-Brunswickois(es).**

Niveau de financement

Les artistes sélectionnés disposeront chacun d'un budget de 50 000 \$ (incluant la TVH) pour créer et installer une œuvre d'art public originale. Le budget total pour l'art public sur ce site est de 250 000 \$ (incluant la TVH). Une fois créées et installées, les œuvres font partie de la collectionArtNB.

Date limite de soumission

Lundi 31 juillet 2023 avant 16h00 (HAA)

Comment soumettre une demande

Le formulaire de manifestation d'intérêt est disponible [en ligne](#).



QUI PEUT POSER SA CANDIDATURE ?

L'appel à expression d'intérêt s'adresse aux artistes professionnels ou aux groupes d'artistes établis au Nouveau-Brunswick. Veuillez consulter la définition complète de l'artiste professionnel [ICI](#).

Les candidatures sont examinées par un comité de sélection des artistes professionnels et un comité d'art public aux services de traitement des dépendances (voir la section Processus de sélection ci-dessous).

Les artistes professionnels de toutes origines, de toutes identités et de tous horizons sont encouragés à soumettre des manifestations d'intérêt.

Inéligibles :

- Les soumissions d'étudiants de tous les niveaux ;
- Employés du ministère des Transports et de l'Infrastructure, du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture et de Vitalité NB ;
- Les membres du comité de sélection des artistes professionnels et du comité de sélection communautaire, ainsi que leur famille immédiate.

A PROPOS DES SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES



Le centre des services de traitement des dépendances de Campbellton est un nouvel établissement comprenant une réception, une salle d'attente, des chambres privées, des salles familiales, une cafétéria, des salles de thérapie, un gymnase et une salle de jeux, un espace multiculturel, des espaces extérieurs et une hutte de sudation.



Les services de traitement des dépendances offrent deux services :

Le service de désintoxication

Ce service s'adresse aux individus âgés de plus de 19 ans qui sont confrontés à une consommation problématique de substances psychoactives et/ou de jeux d'argent. Ce service offre un endroit sécuritaire et thérapeutique à l'individu souffrant d'un problème de substance ; offre la supervision médicale d'un sevrage de la substance consommée, vise à changer son comportement autodestructeur et aide l'individu à s'orienter vers un style de vie plus sain. Durant son séjour, la personne bénéficie, entre autres, d'évaluations médicales et psychosociales et de sessions d'éducation.



Service de traitement des troubles concomitants en établissement

Ce service est destiné aux individus âgés de plus de 19 ans qui ont des problèmes concomitants de toxicomanie/jeu d'argent et de santé mentale et dont les besoins seraient mieux traités dans un cadre de vie. Ce service aide à planifier la réinsertion sociale dans un environnement communautaire, le support social, ainsi que la réduction du risque de rechute en s'attaquant aux troubles concomitants de dépendance et de santé mentale.

La durée du service varie de 35 à 90 jours. Durant leur séjour, les individus bénéficient d'un plan de traitement individualisé et ils recevront jusqu'à 30 heures de services de groupe et individuels par semaine en fonction des besoins de la personne.

Le service aborde les problèmes concomitants de troubles de substances/jeu d'argent et de santé mentale et comporte une approche holistique ; à double regard et axée sur le rétablissement, prenant en compte les traumatismes, le genre et le contexte culturel.



L'approche du double regard

Le centre des services de traitement des dépendances de Campbellton utilise une approche de traitement et de soins fondée sur une approche du double regard. Cette approche est un principe directeur qui combine les modes de connaissance et les pratiques autochtones avec les pratiques occidentales. L'approche du double regard reconnaît la réciprocité et utilise un cadre d'apprentissage mutuel et de partage à travers des lentilles multiples.

Le centre des services de traitement des dépendances de Campbellton aborde les soins avec la conviction qu'il n'y a pas de plan de traitement spécifique pour tout le monde ni de voie unique vers le rétablissement.





THÈMES DE L'ART PUBLIC

Le rôle de l'art dans le rétablissement

La présence d'œuvres d'art dans un Centre de traitement des dépendances aidera à réduire l'isolement, mieux gérer les envies de consommation, les symptômes d'anxiété et de dépression chez les clients, et favorise un sentiment d'espoir et d'acceptation. L'œuvre d'art aidera les clients à se sentir chez eux même s'ils sont dans un centre de traitement et éprouvent des difficultés. Cela améliorera également l'environnement de travail des employés.

Le comité d'art public souhaite voir des œuvres qui abordent un ou plusieurs des thèmes ci-dessous, reflétant l'environnement de guérison et le mandat du Centre. D'autres thèmes ou concepts présentés par l'artiste seront également pris en considération.

THÈMES

Les projets proposés peuvent aborder les thèmes du rétablissement, de l'espoir, des approches holistiques, des soins axés sur la personne, de l'importance du soutien par les pairs, de la prise en compte des traumatismes, de la recherche de nombreuses voies vers le rétablissement et du respect mutuel.

Les projets peuvent s'appuyer sur les valeurs d'intégrité, de respect, de compassion, d'équité et de solidarité.

La communauté de Campbellton, les communautés environnantes et les patients du Centre proviennent de divers milieux et horizons. Les artistes sont encouragés à réfléchir à la diversité, à l'inclusion et au multiculturalisme dans leurs approches à leurs projets.



EMPLACEMENTS POTENTIELS POUR L'ART PUBLIC

Certains endroits ont été désignés comme des emplacements potentiels prometteurs pour l'art public. Les artistes sont encouragés à proposer une installation dans un ou plusieurs de ces endroits ou à proposer d'autres emplacements dans l'enceinte des Services de traitement des dépendances de Campbellton.

Adresse de l'établissement : Centre des services de traitement des dépendances, 189, chemin Lily Lake, Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 3H3.





INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE SESSION D'INFORMATION VIRTUELLE

Une séance d'information virtuelle d'une heure sera organisée pour les artistes intéressés le mercredi 12 juillet 2023 à **12h00 (HAA)**.

[LIEN VERS MICROSOFT TEAMS](#)

Veuillez vous inscrire à la séance d'information virtuelle ici : <https://form.jotform.com/231584244775261>

SPÉCIFICATIONS DU PROJET

Les œuvres d'art peuvent être installées à l'intérieur ou à l'extérieur sur le terrain du Centre de services aux toxicomanes de Campbellton. Les œuvres en 2D et en 3D seront prises en considération.

Les œuvres d'art proposées doivent :

- être durables, nécessiter peu d'entretien et convenir à l'endroit ;
- être de conception originale. L'artiste possède tous les droits sur ce qui est utilisé, et l'œuvre ne doit pas violer les droits d'auteur d'une autre personne ;
- être fabriquées avec des matériaux capables de résister à des niveaux de lumière, à des températures et à des conditions d'humidité qui ne sont pas ceux d'un musée. Si l'œuvre est installée à l'extérieur, les matériaux doivent résister aux conditions climatiques à long terme ;
- ne pas avoir d'arêtes vives, aucun film n'est autorisé sur les surfaces vitrées (fenêtres intérieures, portes, etc.), et les œuvres ne peuvent pas être suspendues au plafond.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Phase 1 :

- La Coordinatrice de l'art public examinera les expressions d'intérêt pour en vérifier l'admissibilité.
- Ensuite, un comité professionnel de sélection des artistes examinera les expressions d'intérêt et déterminera les artistes qui passeront à la Phase 2.

Phase 2 :

- Les artistes de la phase 2 recevront une allocation pour une visite du site, une proposition détaillée et un entretien avec le comité de sélection communautaire composé des membres votants suivants :
 - Un artiste professionnel du Comité de sélection des artistes professionnels ;
 - Trois représentants de VitalitéNB.



PROCESSUS DE CRÉATION ET D'INSTALLATION

- Les artistes sélectionnés devront se soumettre à une vérification du secteur vulnérable.
- Les artistes sélectionnés recevront une subvention en fonction des propositions budgétaires convenues et concluront un contrat avec la province du Nouveau-Brunswick.
- Un calendrier de création et d'installation sera convenu avec la Coordinatrice de l'art public.
- Avec le soutien de la Coordinatrice de l'art public, les artistes auront accès au site pendant une période déterminée pour l'installation.
- Les artistes sont responsables de l'installation et doivent fournir une preuve d'assurance responsabilité civile d'un montant de deux millions de dollars.
- Une fois installées, les œuvres d'art deviennent permanentes et font partie de la **collectionArtNB**.



Pour des exemples de projets d'art public antérieurs soutenus par le **Programme d'art public du Nouveau-Brunswick**, veuillez consulter : <https://www.collectionartnb.ca/fr/carte-d-art-public>



SOUMETTEZ VOTRE DÉCLARATION D'INTÉRÊT EN UTILISANT LE FORMULAIRE EN LIGNE.

QUESTIONS?

Claire Gulliver, Coordinatrice de l'art public



Claire.Gulliver@gnb.ca



506-429-7246

ANNEXE A

SERVICES DE TRAITEMENT DES DÉPENDANCES DE CAMPBELLTON

Emplacements potentiels pour l'art public 2023-24

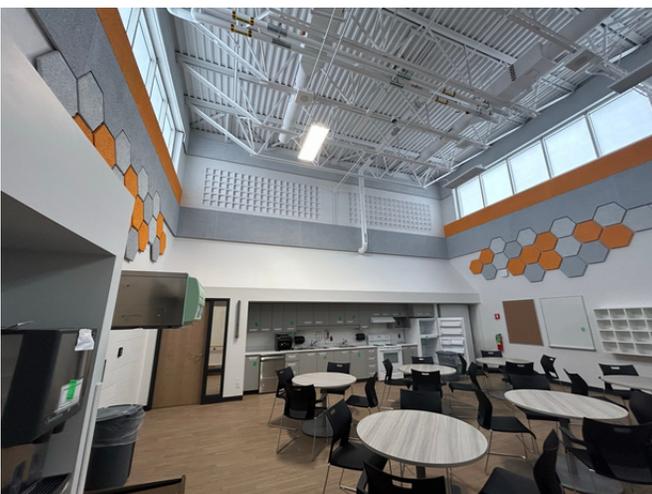


Les artistes sont encouragés à proposer des œuvres pour un ou plusieurs des sites identifiés.

Les artistes sont invités à proposer d'autres emplacements intérieurs ou extérieurs dans l'enceinte de l'exposition s'ils conviennent mieux aux concepts proposés, mais les espaces doivent être accessibles ou visibles par le public.

Une fois les projets sélectionnés, les emplacements peuvent également changer en fonction des besoins des artistes et des consultations.

Les Services de traitement des dépendances de Campbellton sont situés dans la ville de Campbellton, au Nouveau-Brunswick.



**Services de traitement des dépendances de Campbellton
189, chemin Lily Lake
Campbellton (N.-B.) E3N 3H3**

ANNEXE A

Site A : L'entrée principale



Matériaux : Herbe, copeaux de bois, béton, sol

Utilisation de l'espace : Entrée principale du bâtiment et aire de repos

Visibilité : Espace extérieur

ANNEXE A

Site B : Mur du couloir principal



Dimensions : 4800 mm x 2895 mm (de la fenêtre à la fin du mur)

Utilisation de l'espace : Couloir principal depuis la réception/salle d'attente

Visibilité : Visible depuis la réception/salle d'attente

Utilisateurs : Patients, personnel, visiteurs

ANNEXE A

Site C : Espace extérieur près de la hutte de sudation



Les propositions soumises par des artistes autochtones seront prioritaires pour le site C.

Utilisation de l'espace : Espace de repos près de la hutte de sudation

Matériaux : Herbe, copeaux de bois, béton, sol

Visibilité : Espace extérieur

Sur la photo, la coque de la structure de la hutte de sudation qui n'a pas encore été achevée. Le Comité d'art public est intéressé par des propositions d'art public à placer près de la future hutte de sudation.

ANNEXE A

Site D : Cour



Matériaux : herbe, trottoir, béton, copeaux de bois, sol

Utilisation de l'espace : espace social, espace repos, espace mieux-être

Visibilité : espace extérieur

ANNEXE A

Site E : Pelouse



Matériaux :

herbe, copeaux de bois, sol

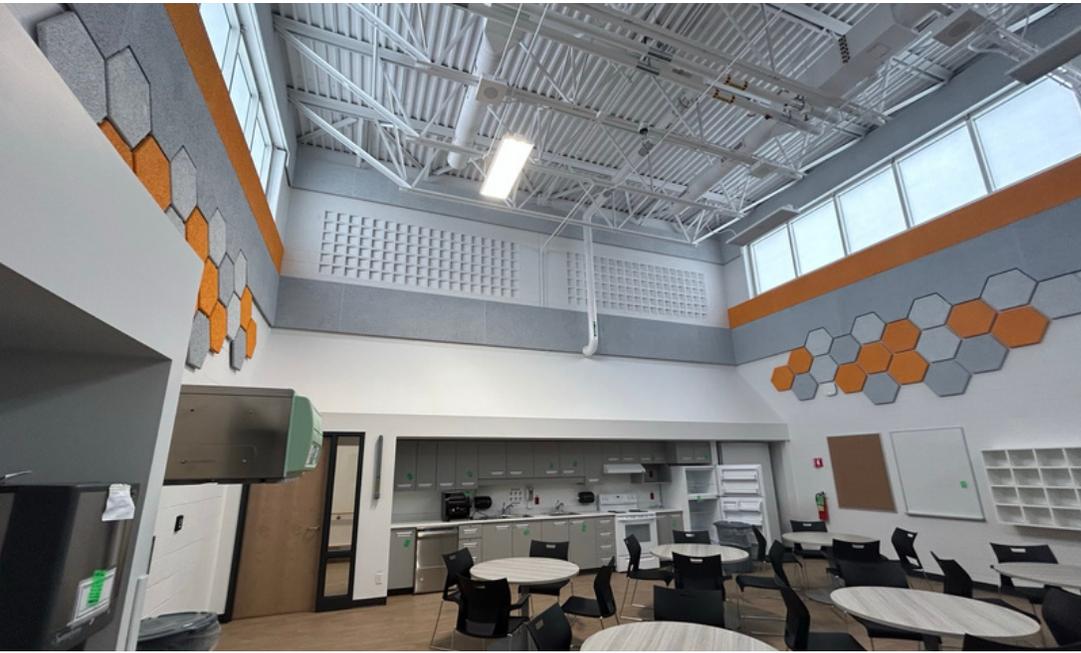
Utilisation de l'espace :

espace détente, espace mieux-être

Visibilité :

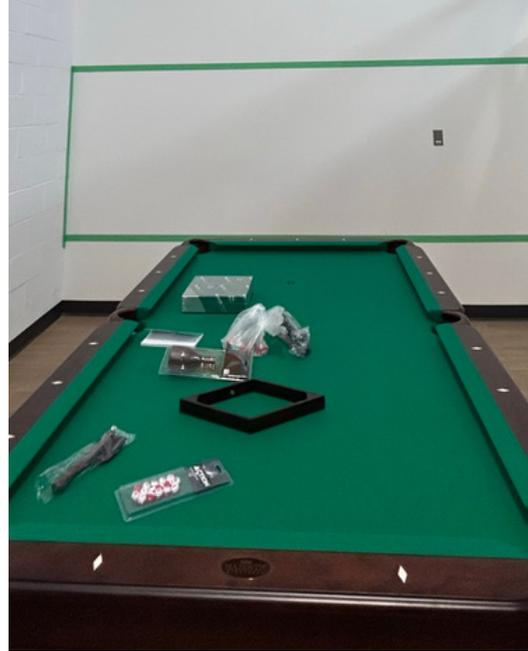
espace extérieur et visible depuis les chambres privées des patients





ANNEXE A : Plus d'images de référence





ANNEXE A : Plus d'images de référence

